

Conseil municipal du 26 août 2010

Procès -Verbal

Présents : COURBIER ,GRAS,FRANCE ,COMTE,MERLE ,DELCONFETTO, GARD,
BELLAGAMBA GARCIA, SINET,MALACHANNE, GAUFFROY,HLYWA, GUILLEMET ,
ROUQUETTE, CROUZET

Procurations : GRAVEZAT a donné procuration à VERDELHAN

AYMARETTI a donné procuration à DELCONFETTO

RIOS a donné procuration à GUILLEMET

PERTUS a donné procuration à GARD

Excusées ; JAVEL –ROUX

Mme HLYWA est élue secrétaire de séance. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

I - Le Maire donne quelques informations

1- Mme HLYWA est complimentée pour son accession au grade de « mamie »

2- l'historique de la démarche vers la centrale photovoltaïque de la Liquière et la solarisation des toitures communales est retracé.

L'intérêt écologique de l'opération est souligné

les rénovations attendues : toiture du gymnase, couverture de l'église, courts de tennis détaillées.

Les retombées financières également : 8 000 € pour la Liquière et 22 500 € pour les toitures

3 - du PIG au PAC ou du plan d'intérêt général au porté à connaissance

En l'absence d'un PIG annulé par l'ADISL les services dans l'attente du PPRT ont conçu un « porté à connaissance » basé sur un étude de danger qui limite l'inconstructibilité à la rue Boulouvard.

4- mise en service de la zone 30 au 1^{er} octobre avec suppression de tous les Stop et instauration de la priorité à droite à toutes les intersections

5- la saga de Sita Sud touchera-t-elle à sa fin avec un nouveau permis de construire plus complet que le précédent et qui devrait être délivré début octobre ?

6- quelques dates à retenir :

4 septembre	fête du comité de quartier Le fauconnier
10 septembre	visite de M. le Sous-préfet et réception par le Conseil Municipal
11 et 12 septembre	week end taurin
18 et 19 septembre	journée du patrimoine Tour Bécamel
25 et 26 septembre	10 Forum des Associations
3 octobre	Foire bio et énergies nouvelles Place Balard

7- cambriolage école primaire week end précédent avec peu de dégâts et enquête en cours

8- alerte incendie à l'usine le 24 août due à une erreur de manipulation

II - Délibérations

Une délibération portant sur la participation des intéressés à l'extension d'un réseau assainissement est ajoutée à l'ordre du jour (unanimité)

1- Lancement d'un appel d'offres pour marché de travaux à bons de commande pour électrification, mise en discrétion des réseaux et éclairage public

Le précédent marché étant arrivé à expiration il convient d'en passer un autre et par ce faire de lancer une consultation dans le cadre de la procédure adaptée.

Le Conseil autorise M. le Maire à lancer cette consultation et à signer le marché à venir après décision de la Commission d'Appel d'Offres

Unanimité

2- Appel d'offres WC publics

Le Conseil fait sienne la décision de la Commission d'appel d'offres et retient la société MPS pour 2 WC publics auto nettoyeurs et accessibles aux PMR

Modèle L 300 avec urinoirs pour un montant de 40 560 € HT et modèle L 200 sans urinoirs pour un montant de 35 625 € HT

Un vote contre : C. Crouzet (trop cher)

Livraison cet automne Place Foch et plus tard Place Balard

3- Marché photovoltaïque

Le Conseil fait sienne la décision de la commission d'appel d'offres de désigner l'entreprise VALECO comme titulaire du double appel d'offres pour une centrale photovoltaïque à la Liquière et la solarisation des toitures communales

Se prononce favorablement pour la poursuite des études et des projets de la société Valéco Ingénierie Et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces projets (montage juridique, bail, etc ...)

Cette décision avec les propositions correspondantes aux prérogatives de la communauté d'Agglomération (gymnase, tennis) lui seront transmises

Unanimité

4- Surtaxe communale assainissement

Le Conseil décide que la perception de cette surtaxe sera facturée dès la mise en service d'un nouveau réseau d'assainissement collectif ou l'extension d'un tel réseau, aux riverains dont les constructions sont raccordables à ces réseaux

Unanimité

5- Rapport sur l'eau

Comme chaque année il est fait état du fonctionnement (Veolia) du service de l'eau : origine de l'eau, sa qualité, les analyses, les travaux effectués, le détail de la facturation etc..

Rapport adopté à l'unanimité

Le rapport sur l'assainissement (Grand Alès) sera joint au précédent . Tous deux consultables en mairie.

6- Convention avec le CDG 30

Il sera possible d'accéder en toute confidentialité aux documents concernant la carrière des agents par procédure dématérialisée.

Pour ce faire, le CDG 30 mettra à la disposition de la Commune un « Token »

Le Conseil autorise le Maire à signer avec le CDG 30 une convention pour l'utilisation de ce « token »

Unanimité

7- Participation pour extension réseau assainissement

A la demande d'un concitoyen le réseau assainissement de la ZAC sera prolongé afin de lui permettre de s'y brancher (95 m)

Avec son accord une participation de 3 000 € lui sera réclamée (devis 8140 €). Elle le sera pour d'éventuels autres utilisateurs

Unanimité